Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_262-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent , *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, *RAFFIN Karine (suppléante)*, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**
Présents	70
Procurations	07
Votants	**77**
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1er juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_262-DE

Délibération

DEL2026-07-262 **ENERGIE : MODIFICATION DU REGLEMENT DE SERVICE DU SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (SPIC) GUINGAMP-PAIMPOL CHALEUR**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1412-1, R1412-1, L22211, L2221-14, R2221-1, R2221-17, et R2221-63 à R2221-94 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.229-26, L.123-19, R229-51 et suivants ;

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.100-1, L.100-2 et L.100-4 ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques et les stratégies nationales bas carbone I et II ;

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 6 avril 2022, portant modification des statuts de Guingamp-Paimpol Agglomération et qui précise dans son article 7-5 « la construction et la gestion de chaufferies centrales ainsi que la création et la gestion de réseaux de distribution de chaleur » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2024 portant création du SPIC « Guingamp-Paimpol Chaleur » et adoption du règlement de service du réseau de chaleur de Belle-Isle-en-Terre ;

Considérant que le réseau de chaleur de Belle-Isle-en-Terre est exploité dans le cadre du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) « Guingamp Paimpol Chaleur », créé par délibération du 17 décembre 2024 et que son fonctionnement est encadré par un règlement de service approuvé à cette même date ;

Considérant que l'expérience d'exploitation a révélé la nécessité de préciser les conditions de démarrage, de prolongation et d'arrêt de la saison de chauffe, par adoption d'une modification du règlement de service, telle qu'annexée à la présente délibération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Approuve la modification du règlement de service du SPIC « Guingamp-Paimpol Chaleur », telle qu'annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY